

## **Etats généraux de la Bioéthique**

Organisé à l'initiative du Comité consultatif national d'éthique (CCNE), les états généraux se tiendront au premier semestre 2018.

Ils seront constitués de nombreux débats dans les territoires, organisés par les espaces éthiques régionaux, d'auditions et de contributions institutionnelles, associatives, émanant d'experts et de citoyens, notamment grâce à un site internet informatif et participatif.

Le champ de la consultation proposé par le CCNE sera large.

Si les thèmes des consultations précédentes (procréation, dons d'organes et du sang, recherche sur l'embryon) seront évoqués, cette édition se distingue par l'introduction de nouvelles questions, notamment :

- Développement des neurosciences,
- Intelligence artificielle en médecine,
- Autoconservation des gamètes,
- Fin de vie,
- Effets sur la santé humaine de l'environnement.

Les états généraux prendront en compte des contributions émanant de l'ensemble des parties prenantes : citoyens, scientifiques, courants de pensée et religions, associations et experts.

À l'issue de cette consultation prévue en juillet, le rapport nourrira la réflexion du Gouvernement pour le projet de révision de la loi bioéthique à l'automne.

**Le CNFF organise un groupe de réflexion et un atelier sur ces sujets pilotés par Marie Cécile Moreau et Marie Jeanne Vidaillet Peretti.**